

# CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

**27 mars 2017 à 14h15**

Ministère des affaires sociales et de la santé  
14 avenue Duquesne, salle 7234R, 75007 Paris

## Ordre du jour

### **I. Textes soumis pour avis**

1. 1° et 4° de l'article 1<sup>er</sup> du projet de décret relatif aux conditions de délégation des fonctions mutualisées au sein des groupements hospitaliers de territoire

*Rapporteur : DGOS/Mission GHT*

2. Projet de décret modifiant le décret n°88-976 du 13 octobre 1988 relatif à certaines positions des fonctionnaires hospitaliers, à l'intégration et à certaines modalités de mise à disposition

*Bureau rapporteur : DGOS/RH4*

3. Projet de décret modifiant le décret n°2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux ergothérapeutes de la fonction publique hospitalière

*Bureau rapporteur : DGOS/RH4*

### **II. Textes présentés pour information**

1. Projet de décret relatif au classement indiciaire applicable aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière

Projet d'arrêté relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière

*Bureau rapporteur : DGOS/RH4*

2. Projet de décret portant création d'une prime d'engagement pour certains personnels de rééducation recrutés sur les postes prioritaires des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires de la fonction publique hospitalière.

*Bureau rapporteur : DGOS/RH4*